

Ottawa continue de ne pas reconnaître la norme québécoise

Les principaux artisans du bio au Québec acceptent mal l'intransigeance du gouvernement fédéral, qui refuse de reconnaître la norme biologique provinciale comme équivalente à la nouvelle norme canadienne entrée en vigueur en juin dernier. Une situation qui va alourdir le travail des producteurs et transformateurs d'ici tout en attaquant la crédibilité de ce milieu agroalimentaire, dénonce la Filière biologique, qui appelle Ottawa à un changement de cap immédiat.

«C'est inacceptable, lance à l'autre bout du fil France Gravel, présidente de l'organisme qui rassemble producteurs, certificateurs, vendeurs et défenseurs de la chose biologique au Québec. Dans les dernières années, l'industrie biologique québécoise s'est beaucoup investie pour se donner un cadre normatif sévère en matière de certification. Sans une entente d'équivalence avec Ottawa, nous pourrions donc perdre ces importants acquis.»

Dans un souci d'uniformisation du cadre légal régissant les aliments biologiques vendus au pays, le gouvernement fédéral a décidé de mettre en place au début de l'été un système de certification nationale valable d'un océan à l'autre. Le programme est géré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Jusqu'à l'apparition de cette norme, le Québec était la seule province à imposer des contrôles pour l'appellation biologique.

Or, depuis plusieurs années, Québec demande que sa norme soit reconnue *de facto* comme égale à celle du fédéral, avec à la clé la possibilité pour les produits certifiés ici d'arborer le logo canadien sans autre condition. Ce qu'Ottawa ne veut pas.

Par voie de communiqué, la Filière biologique a dit cette semaine avoir reçu dans les derniers jours une autre *«réponse négative concernant sa demande de reconnaissance d'équivalence de la norme québécoise au plan fédéral»*, peut-on lire. L'organisme ajoute que cette impasse *«va obliger les entreprises québécoises à fonctionner avec une deuxième norme pour avoir accès au marché canadien»*, ce qui ferait du coup du Québec le grand perdant des nouvelles règles de certification canadiennes. Malgré nos appels, il n'a pas été possible de parler à un représentant de l'ACIA.

«C'est un peu ironique, ajoute Mme Gravel. En juin dernier, le gouvernement fédéral a annoncé la conclusion d'une entente commerciale avec les États-Unis pour faciliter la circulation sur le marché canadien des produits biologiques certifiés là-bas. Dans ce cas, il y a une reconnaissance de l'équivalence; mais avec le Québec, Ottawa ne veut pas d'une telle approche.»

Tout en estimant s'être fait *«mener en bateau»* par Ottawa, la Filière biologique presse désormais les gouvernements provincial et fédéral à trouver rapidement une façon de débloquer ce contentieux.